



## Initiation à la traduction juridique

### Droits d'inscription

Membres et candidats à l'exercice : 110 \$

Étudiants inscrits : 55 \$

Étudiants - Mentorat universitaire : 55 \$

Membres de 65 ans et plus : 55 \$

Membres d'un organisme partenaire de l'OTTIAQ : 110 \$

Non-membres : 185 \$

1. Définitions et notions de base
  2. Défis de la traduction juridique
  3. Terminologie juridique
  4. Ressources linguistiques et juridiques utiles
  5. Règles d'interprétation juridique
  6. Règles de rédaction juridique
  7. Exercices de terminologie juridique
  8. Exercices de traduction juridique
- Mise en ligne : septembre 2010

M'inscrire



### Description

Il est facile d'y perdre son latin lorsque vient le moment de traduire un texte de nature juridique. La vigilance est donc de rigueur. Le langage du droit véhicule des notions propres à une tradition et à une culture : il en résulte des textes porteurs de règles contraignantes et d'effets juridiques. Le texte juridique, de nature prescriptive, crée souvent des effets susceptibles de mettre en œuvre une forme quelconque de responsabilité ou d'obligation. Une traduction erronée peut donc avoir de graves conséquences pour les parties concernées.

Au terme de l'atelier, vous aurez acquis des notions de base pour traduire des contrats et d'autres documents juridiques et appris certaines règles fondamentales d'interprétation et de rédaction juridiques très utiles pour résoudre des problèmes de traduction dans ce domaine. Vous aurez ainsi une idée plus juste des défis que présente la traduction de textes juridiques.

### Formateur

Sébastien St-François, traducteur agréé



Titulaire d'un baccalauréat en arts spécialisé en traduction de l'Université Concordia et d'un certificat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, Sébastien St-François est traducteur en pratique privé depuis 1993 et agréé depuis 1999. Au fil des années, il a aussi enseigné en formation professionnelle, animé des cours en entreprise et occupé le poste de directeur général d'une entreprise montréalaise spécialisée en services d'édition. Ses principaux domaines d'expertise sont le droit, les contrats commerciaux, l'environnement, les relations industrielles et le tourisme. Au sein de l'Ordre, il a été mentor de 2005 à 2007 et agit occasionnellement comme ambassadeur.